

Bulletin d'exploitation de l'UIT

www.itu.int/itu-t/bulletin

N° 1000

15 III 2012

(Renseignements reçus au 3 mars 2012)

Place des Nations CH-1211
Genève 20 (Suisse)
Tél: +41 22 730 5111
E-mail: itumail@itu.int

Bureau de la normalisation des télécommunications (TSB)
Tél: +41 22 730 5211
Fax: +41 22 730 5853
E-mail: tsbmail@itu.int / tsbtson@itu.int

Bureau des radiocommunications (BR)
Tél: +41 22 730 5560
Fax: +41 22 730 5785
E-mail: brmail@itu.int

Table des matières

	<i>Page</i>
Information générale	
Listes annexées au Bulletin d'exploitation de l'UIT: <i>Note du TSB</i>	3
Approbation des Recommandations UIT-T	4
Attribution de codes de zone/réseau sémaphore (SANC) (Recommandation UIT-T Q.708 (03/99)): <i>Suède</i>	4
Service des Télégrammes: <i>Jordanie</i>	5
Service téléphonique:	
<i>Gambie (Gambia Public Utilities Regulatory Authority (PURA), Kololi)</i>	5
<i>Ghana (National Communications Authority (NCA), Accra)</i>	10
<i>Iran (Communications Regulatory Authority (CRA), Tehran)</i>	11
<i>Jordanie (Telecommunications Regulatory Commission (TRC), Amman)</i>	18
<i>Kazakhstan (Agency of the Republic of Kazakhstan for Informatization and Communication, Astana)</i>	19
Changements dans les Administrations/ER et autres entités ou Organisations :	
<i>Botswana (Mascom Wireless Botswana (Pty) Ltd., Gaborone): Changement de numéro de télécopie</i>	19
Restrictions de service: <i>Note du TSB</i>	20
Systèmes de rappel (Call-Back) et procédures d'appel alternatives (Rés. 21 Rév. PP-2006)	20
Amendements aux publications de service	
Nomenclature des stations de navire et des identités du service mobile maritime assignées (Liste V)	21
Liste des numéros identificateurs d'entités émettrices pour les cartes internationales de facturation des télécommunications	22
Indicatifs/numéros d'accès à des réseaux mobiles	22
Procédures de numérotation (Préfixe international, préfixe (interurbain) national et numéro national (significatif))	23
Codes de réseau mobile (MNC) pour le plan d'identification international pour les réseaux publics et les abonnements	23

	<i>Page</i>
Liste des indicateurs de destination des télégrammes	24
Tableau Bureaufax	25
Liste des codes de transporteur de l'UIT	27
Liste des codes de points sémaphores internationaux (ISPC).....	27
Liste des codes de zone/réseau sémaphore (SANC).....	28
Liste des autorités nationales, chargées de l'attribution des codes du prestataire terminal UIT-T T.35.....	29
Plan de numérotage national.....	29

Annexe

Restrictions de service (Liste récapitulative des restrictions de service en vigueur relatives à l'exploitation des télécommunications) (Situation au 15 mars 2012)

<i>Dates de parution des prochains Bulletins d'exploitation</i>		<i>Comprenant les renseignements reçus au:</i>
1001	1.IV.2012	19.III.2012
1002	15.IV.2012	30.III.2012
1003	1.V.2012	17.IV.2012
1004	15.V.2012	2.V.2012
1005	1.VI.2012	18.V.2012
1006	15.VI.2012	1.VI.2012
1007	1.VII.2012	18.VI.2012
1008	15.VII.2012	2.VII.2012
1009	1.VIII.2012	18.VII.2012
1010	15.VIII.2012	2.VIII.2012
1011	1.IX.2012	20.VIII.2012
1012	15.IX.2012	3.IX.2012
1013	1.X2012	17.IX.2012
1014	15.X.2012	1.X.2012
1015	1.XI.2012	18.X.2012
1016	15.XI.2012	1.XI.2012
1017	1.XII.2012	19.XI.2012
1018	15.XII.2012	3.XII.2012

INFORMATION GÉNÉRALE

Listes annexées au Bulletin d'exploitation de l'UIT

Note du TSB

A. Les listes suivantes ont été publiées par le TSB ou le BR sous la forme d'une Annexe au Bulletin d'exploitation (BE) de l'UIT:

BE N°

- 1000 Restrictions de service (Liste récapitulative des restrictions de service en vigueur relatives à l'exploitation des télécommunications) (Situation au 15 mars 2012)
- 999 Heure légale 2012
- 994 Procédures de numérotation (Préfixe international, préfixe (interurbain) national et numéro national (significatif)) (Selon la Recommandation UIT-T E.164 (11/2010)) (Situation au 15 décembre 2011)
- 993 Indicateurs/numéros d'accès à des réseaux mobiles (Selon la Recommandation UIT-T E.164 (11/2010)) (Situation au 1^{er} décembre 2011)
- 992 Codes de réseau mobile (MNC) pour le plan d'identification international pour les réseaux publics et les abonnements (Selon la Recommandation UIT-T E.212 (05/2008)) (Situation au 15 novembre 2011)
- 991 Liste des indicateurs de pays de la Recommandation UIT-T E.164 attribués (Complément à la Recommandation UIT-T E.164 (11/2010)) (Situation au 1^{er} novembre 2011)
- 991 Systèmes de rappel (Call-Back) et procédures d'appel alternatives (Rés. 21 Rév. PP-2006)
- 983 Liste des codes de zone/réseau sémaphore (SANC) (Complément à la Recommandation UIT-T Q.708 (03/99)) (Situation au 1^{er} juillet 2011)
- 981 Liste des codes de transporteur de l'UIT (Selon la Recommandation UIT-T M.1400 (07/2006)) (Situation au 1^{er} juin 2011)
- 980 Liste des indicateurs de destination des télégrammes (Selon la Recommandation UIT T F.32) (10/1995)) (Situation au 15 mai 2011)
- 979 Liste des codes de points sémaphores internationaux (ISPC) (Selon la Recommandation UIT-T Q.708 (03/99)) (Situation au 1^{er} mai 2011)
- 978 Liste des Codes Télex de Destination (CTD) et des Codes d'Identification de Réseaux Télex (CIRT) (Complément aux Recommandations UIT-T F.69 (06/1994) et F.68 (11/1988)) (Situation au 15 avril 2011)
- 977 Liste des codes d'identification de réseau pour données (CIRD) (Selon la Recommandation UIT-T X.121 (10/2000)) (Situation au 1^{er} avril 2011)
- 976 Liste des indicateurs de pays ou zones géographiques pour transmission de données (Complément à la Recommandation UIT-T X.121) (10/2000)) (Situation au 15 mars 2011)
- 974 Liste des noms de domaines de gestion d'administration (DGAD) (Conformément aux Recommandations UIT-T des séries F.400 et X.400) (Situation au 15 février 2011)
- 972 Liste des indicateurs de pays pour le service mobile du système de radiocommunication de terre à ressource partagée (Complément à la Recommandation UIT-T E.218 (05/2004)) (Situation au 15 janvier 2011)
- 971 Liste des numéros identificateurs d'entités émettrices pour les cartes internationales de facturation des télécommunications (Selon la Recommandation UIT-T E.118 (05/2006)) (Situation au 1^{er} janvier 2011)
- 968 État des radiocommunications entre stations d'amateur de pays différents (Conformément à la disposition facultative N° 25.1 du Règlement des radiocommunications) et forme des indicateurs d'appel assignés par chaque Administration à ses stations d'amateur et à ses stations expérimentales (Situation au 15 novembre 2010)
- 955 Différentes tonalités rencontrées dans les réseaux nationaux (Selon la Recommandation UIT-T E.180 (03/98)) (Situation au 1^{er} mai 2010)
- 953 Liste des indicateurs de pays ou de zones géographiques pour les stations mobiles (Complément à la Recommandation UIT-T E.212 (05/2008)) (Situation au 1^{er} avril 2010)
- 952 Liste des autorités nationales, chargées de l'attribution des codes du prestataire terminal UIT-T T.35 (Situation au 15 mars 2010)
- 877 Liste des indicateurs de pays ou de zone géographique pour les facilités non normalisées dans les services de télématique (Complément à la Recommandation UIT-T T.35 (02/2000)) (Situation au 1^{er} février 2007)
- 669 Groupes d'expressions de codes à cinq lettres à l'usage du service public international des télégrammes (Selon la Recommandation UIT-T F.1 (03/1998))

B. Les listes suivantes sont disponibles en ligne sur le site web de l'UIT-T:

Liste des codes de transporteur de l'UIT

(Rec. UIT-T M.1400 (07/2006))

www.itu.int/ITU-T/inr/icc/index.html

Tableau Bureau-fax (Rec. UIT-T F.170)

www.itu.int/ITU-T/inr/bureau-fax/index.html

Liste des exploitations reconnues (ER)

www.itu.int/ITU-T/inr/roa/index.html

Approbation de Recommandations UIT-T

Par AAP-77, il a été annoncé l'approbation des Recommandations UIT-T suivantes, conformément à la procédure définie dans la Recommandation UIT-T A.8:

- Recommandation UIT-T G.168 (29/02/2012): Annuleurs d'écho pour les réseaux numériques
- Recommandation UIT-T G.729.1 (2006) Amd. 7 (29/02/2012): Détecteur d'activité vocale, s'appuyant sur l'Annexe A de la Recommandation G.720.1
- Recommandation UIT-T G.783 (2006) Amd. 3 (13/02/2012)
- Recommandation UIT-T G.8080/Y.1304 (13/02/2012): Architecture du réseau optique à commutation automatique (ASON)
- Recommandation UIT-T G.8251 (2010) Amd. 2 (13/02/2012)
- Recommandation UIT-T G.8263/Y.1363 (13/02/2012): Caractéristiques de rythme des horloges d'équipement et des horloges de service fondées sur les paquets
- Recommandation UIT-T G.8271/Y.1366 (13/02/2012): Aspects de synchronisation du temps et de la phase des réseaux en mode paquets
- Recommandation UIT-T H.241 (29/02/2012): Procédures vidéo et signaux de commande élargis pour les terminaux de la série H.300
- Recommandation UIT-T H.262 (2000) Amd. 4 (29/02/2012): Signalisation de la configuration de compression de trames pour les contenus 3D
- Recommandation UIT-T L.1100 (22/02/2012): Méthode à utiliser pour fournir des informations sur le recyclage des métaux rares contenus dans les produits TIC
- Recommandation UIT-T Q.3313 (22/02/2012): Protocoles et procédures de signalisation concernant le contrôle de la qualité de service fondé sur l'état des flux dans un sous-réseau limité d'un réseau NGN

Attribution de codes de zone/réseau sémaphore (SANC) (Recommandation UIT-T Q.708 (03/99))

Note du TSB

A la demande de l'Administration de la Suède, le Directeur du TSB a attribué le code de zone/réseau sémaphore (SANC) suivant pour être utilisé dans la partie internationale du réseau de ce pays/zone géographique qui applique le système de signalisation No 7, conformément à la Recommandation UIT-T Q.708 (03/99):

<i>Pays/zone géographique ou réseau sémaphore</i>	<i>SANC</i>
Suède	3-229

SANC: Signalling Area/Network Code.
Code de zone/réseau sémaphore .
Código de zona/red de señalización .

Service des Télégrammes

Jordanie

Communication du 21.II.2012:

Modification du service des télégrammes

La *Jordan Telecommunications Company*, Amman, annonce qu'avec effet immédiat tous les télégrammes internationaux à destination et en provenance de Jordanie devront être acheminés par Unitel. L'indicateur de destination des télégrammes JOAM attribué à la Jordanie reste en vigueur et doit être utilisé pour tous les télégrammes à destination de Jordanie. Cela s'applique à la fois aux télégrammes ITA2 et APU80.

Unitel sera responsable des taxes internationales et du règlement des comptes et se chargera directement de toute la comptabilité et du règlement des comptes relatives au trafic télégraphiques à destination et en provenance de Jordanie avec une comptabilité en cascade.

Les opérateurs de télécommunication sont donc priés de prendre contact directement avec Unitel comme indiqué ci-après, pour organiser la fourniture de l'accès et négocier les taxes de terminaison applicables.

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à:

Mr. Sawsan Qahoush Jordan Telecom Group P.O. Box 1679-11118 Amman Hashemite Kingdom of Jordan Tel: +962 776 59 85 89 Fax: +962 64 63 92 00 E-mail: sawsan.qahoush@orange-jtg.jo	Mr. David Abbey UTS GmbH Poststrasse 6 CH 6300 ZUG Suisse Tél: +44 1244 571 231 Fax: +41 41 5004224 E-mail: d.abbey@uniteltelegram.com
--	---

* Voir le présent Bulletin d'exploitation de l'UIT N° 1000 du 15.III.2012, page 24.

Service téléphonique

Gambie (indicatif de pays +220)

Communication du 6.II.2012:

La *Gambia Public Utilities Regulatory Authority (PURA)*, Kololi, annonce la mise à jour du plan de numérotage national (NNP) de Gambie.

Utilisation	Service	1 ^{er} Chiffre B	2 ^e Chiffre P	3 ^e Chiffres Q	Autres chiffres MCDU	Remarques
Accès international	Accès international	0	X	X	XXXX	
Codes courts	Services spéciaux	1	X	X	XXXX	
AFRICELL	MOBILE	2 2 2	0 1 2	X X X	XXXX XXXX XXXX	20X XXXX 21X XXXX 22X XXXX
QCELL	MOBILE	3	X	X	XXXX	
GAMTEL	RTPC	4	X	X	XXXX	

<i>Utilisation</i>	<i>Service</i>	<i>1^{er} Chiffre B</i>	<i>2^e Chiffre P</i>	<i>3^e Chiffres Q</i>	<i>Autres chiffres MCDU</i>	<i>Remarques</i>
GAMTEL	RTPC	5	X	X	XXXX	
COMIUM	MOBILE	6	X	X	XXXX	
AFRICELL	MOBILE	7	X	X	XXXX	
GAMTEL	Fixe/sans fil	8	X	X	XXXX	
GAMCEL	MOBILE	9	X	X	XXXX	

Service fixe

<i>Localité</i>	<i>Séries de numéros en vigueur</i>	<i>Longueur du numéro</i>	<i>Opérateur</i>
BAJA KUNDA	566 XXXX	Sept chiffres	GAMTEL
BAKAU	449 XXXX	Sept chiffres	GAMTEL
BANJUL	42X XXXX	Sept chiffres	GAMTEL
BANSANG	567 4XXX	Sept chiffres	GAMTEL
BARRA	571 0XXX	Sept chiffres	GAMTEL
BASSE	566 XXXX	Sept chiffres	GAMTEL
BERENDING	441 95XX	Sept chiffres	GAMTEL
BONDALI	448 0XXX	Sept chiffres	GAMTEL
BRIKAMA	448 XXXX	Sept chiffres	GAMTEL
BRIKAMA-BA	567 8XXX	Sept chiffres	GAMTEL
BRUFUT	441 0XXX	Sept chiffres	GAMTEL
BUNDUNG	43X XXXX	Sept chiffres	GAMTEL
BURENG	554 4XXX	Sept chiffres	GAMTEL
BWIAM	448 9XXX	Sept chiffres	GAMTEL
FARABA	448 7XXX	Sept chiffres	GAMTEL
FARAFENNI	573 5XXX	Sept chiffres	GAMTEL
FATOTO	566 XXXX	Sept chiffres	GAMTEL
GAMBISARA	566 XXXX	Sept chiffres	GAMTEL
GEORGETOWN	567 6XXX	Sept chiffres	GAMTEL
GARAWOL	566 XXXX	Sept chiffres	GAMTEL
GUNJUR	448 6XXX	Sept chiffres	GAMTEL
ILIASA	572 5XXX	Sept chiffres	GAMTEL
JAPENEH	554 3XXX	Sept chiffres	GAMTEL
JARENG	554 7XXX	Sept chiffres	GAMTEL

<i>Localité</i>	<i>Séries de numéros en vigueur</i>	<i>Longueur du numéro</i>	<i>Opérateur</i>
KAFUTA	448 5XXX	Sept chiffres	GAMTEL
KAIAF	554 0XXX	Sept chiffres	GAMTEL
KANILIA	448 XXXX	Sept chiffres	GAMTEL
KARTONG	441 9XXX	Sept chiffres	GAMTEL
KAUR	574 8XXX	Sept chiffres	GAMTEL
KEREWAN	572 0XXX	Sept chiffres	GAMTEL
KOTU	446 XXXX	Sept chiffres	GAMTEL
KUDANG	554 6XXX	Sept chiffres	GAMTEL
KUNTAUR	566 5XXX	Sept chiffres	GAMTEL
KWENELLA	554 1XXX	Sept chiffres	GAMTEL
MISERA	566 XXXX	Sept chiffres	GAMTEL
NDUGUKEBBE	571 4XXX	Sept chiffres	GAMTEL
NGENSANJAL	573 8XXX	Sept chiffres	GAMTEL
NJABAKUNDA	572 3XXX	Sept chiffres	GAMTEL
NUMEYEL	566 6XXX	Sept chiffres	GAMTEL
NYOROJATTABA	554 2XXX	Sept chiffres	GAMTEL
PAKALIBA	554 5XXX	Sept chiffres	GAMTEL
SAMBAKUNDA	566 XXXX	Sept chiffres	GAMTEL
SANYANG	441 7XXX	Sept chiffres	GAMTEL
SENEGAMBIA	446 XXXX	Sept chiffres	GAMTEL
SEREKUNDA	43X XXXX	Sept chiffres	GAMTEL
SIBANOR	448 8XXX	Sept chiffres	GAMTEL
SOMA	554 3XXX	Sept chiffres	GAMTEL
SOTUMA	567 XXXX	Sept chiffres	GAMTEL
SUDOWOL	566 XXXX	Sept chiffres	GAMTEL
TANJI	441 2XXX	Sept chiffres	GAMTEL
TUJERENG	441 6XXX	Sept chiffres	GAMTEL
YUNDUM	447 XXXX	Sept chiffres	GAMTEL
Fixe/sans fil (CDMA)	8XX XXXX	Sept chiffres	GAMTEL

Service mobile

<i>Service</i>	<i>Séries de numéros</i>	<i>Longueur du numéro</i>	<i>Opérateur</i>
Mobile 3G	30X XXXX	Sept chiffres	QCELL
	31X XXXX	Sept chiffres	QCELL
	32X XXXX	Sept chiffres	QCELL
	33X XXXX	Sept chiffres	QCELL
	34X XXXX	Sept chiffres	QCELL
	35X XXXX	Sept chiffres	QCELL
	36X XXXX	Sept chiffres	QCELL
	37X XXXX	Sept chiffres	QCELL
	38X XXXX	Sept chiffres	QCELL
	39X XXXX	Sept chiffres	QCELL
Mobile GPRS	60X XXXX	Sept chiffres	COMIUM
	61X XXXX	Sept chiffres	COMIUM
	62X XXXX	Sept chiffres	COMIUM
	63X XXXX	Sept chiffres	COMIUM
	64X XXXX	Sept chiffres	COMIUM
	65X XXXX	Sept chiffres	COMIUM
	66X XXXX	Sept chiffres	COMIUM
	67X XXXX	Sept chiffres	COMIUM
	68X XXXX	Sept chiffres	COMIUM
	69X XXXX	Sept chiffres	COMIUM
Mobile GSM/3G	20X XXXX	Sept chiffres	AFRICELL
	21X XXXX	Sept chiffres	AFRICELL
	22X XXXX	Sept chiffres	AFRICELL
	70X XXXX	Sept chiffres	AFRICELL
	71X XXXX	Sept chiffres	AFRICELL
	72X XXXX	Sept chiffres	AFRICELL
	73X XXXX	Sept chiffres	AFRICELL
	74X XXXX	Sept chiffres	AFRICELL
	75X XXXX	Sept chiffres	AFRICELL
	76X XXXX	Sept chiffres	AFRICELL
	77X XXXX	Sept chiffres	AFRICELL
	78X XXXX	Sept chiffres	AFRICELL
	79X XXXX	Sept chiffres	AFRICELL

<i>Service</i>	<i>Séries de numéros</i>	<i>Longueur du numéro</i>	<i>Opérateur</i>
Mobile GSM	90X XXXX	Sept chiffres	GAMCEL
	91X XXXX	Sept chiffres	GAMCEL
	92X XXXX	Sept chiffres	GAMCEL
	93X XXXX	Sept chiffres	GAMCEL
	94X XXXX	Sept chiffres	GAMCEL
	95X XXXX	Sept chiffres	GAMCEL
	96X XXXX	Sept chiffres	GAMCEL
	97X XXXX	Sept chiffres	GAMCEL
	98X XXXX	Sept chiffres	GAMCEL
	99X XXXX	Sept chiffres	GAMCEL

Format international de numérotation :+220 XXX XXXX

En Gambie, les services kiosque ne sont pas autorisés et ne sont pas titulaires d'une licence

Contact:

Mr Nicholas Jatta
Deputy Director Telecoms
Public Utilities Regulatory Authority (PURA)
94 Kiaraba Avenue
KMC
The Gambia
West Africa
Tel: +220 439 9601/4
Fax: +220 439 9905
E-mail: nic@pura.gm / nickjatta@hotmail.com
URL: www.pura.gm

Ghana (indicatif de pays +233)

Communication du 2.II.2012:

La *National Communications Authority (NCA)*, Accra, annonce l'attribution de nouveaux blocs de numérotage pour l'opérateur Vodafone Mobile, qui prendra effet le 1^{er} février 2012, à 0000 hours UTC.

La notification de cette nouvelle attribution figure ci-dessous en complément du Tableau UIT-T 9.2/E.129 pour l'introduction de cette nouvelle ressource de numérotage.

(1)	(2)	(3)	(4)	(1)
<i>NDC (indicatif national de destination) ou premiers chiffres du N(S)N (numéro national (significatif))</i>	<i>Longueur du N(S)N</i>		<i>Utilisation du numéro E.164</i>	<i>Information additionnelle</i>
	<i>Longueur maximale</i>	<i>Longueur minimale</i>		
50 (NDC) (50 XXX XXXX)	9	9	Numéro additionnel non géographique attribué à Ghana Telecom (Vodafone) pour les services mobiles (existant 20 XXX XXXX)	1.II.2012, à 0000 heures UTC

Où X peut-être n'importe quel chiffre de 0 à 9.

Information concernant la numérotation de Millicom Ghana (Tigo)

(1)	(2)	(3)	(4)	
<i>NDC (indicatif national de destination) ou premiers chiffres du N(S)N (numéro national (significatif))</i>	<i>Longueur du N(S)N</i>		<i>Utilisation du numéro E.164</i>	<i>Information additionnelle</i>
	<i>Longueur maximale</i>	<i>Longueur minimale</i>		
27 (NDC) (27 XXX XXXX)	9	9	Numéro non géographique pour les services mobiles	Millicom (Tigo)
57 (NDC) (57 XXX XXXX)	9	9	Numéro non géographique pour les services mobiles	Millicom (Tigo)

AIRTEL a acheté les activités de ZAIN au Ghana en 2011. ZAIN est maintenant remplacé par AIRTEL.

Contact:

National Communications Authority (NCA)

No. 1 First Rangoon Close

P.O. Box CT1568 Cantonments

ACCRA

Ghana

Tél: +233 302 776 621

Fax: +233 302 763 449

E-mail: nca@ncs.com.gh

Iran (République islamique') (indicatif de pays +98)

Communication du 30.I.2012:

La *Communications Regulatory Authority (CRA)*, Tehran, annonce la mise à jour du plan national de numérotation de l'Iran.

Indicatifs interurbains de l'Iran:

Ville/Province	Indicatif interurbain	Longueur du numéro (avec indicatif interurbain)	
		Minimale	Maximale
Babol	111	10	10
Babol (banlieue)	112	10	10
Amol	121	10	10
Amol (banlieue)	122	10	10
Ghaemshahr	123	10	10
Ghaemshahr (banlieue)	124	10	10
Rasht	131	10	10
Rasht (banlieue)	132	10	10
Lahijan	141	10	10
Lahijan (banlieue)	142	10	10
Sari	151	10	10
Sari (banlieue)	152	10	10
Gorgan	171	10	10
Gonbad Kavos	172	10	10
Gorgan (banlieue)	173	10	10
Gonbad Kavos (banlieue)	174	10	10
Bandar Anzali	181	10	10
Bandar Anzali (banlieue)	182	10	10
Chalus	191	10	10
Chalus (banlieue)	192	10	10
Tehran	212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219	5	10
Tehran (banlieue)	221	10	10
Eslamshahr	228	10	10
Eslamshahr (banlieue)	229	10	10
Semnan	231	10	10
Semnan (banlieue)	232	10	10
Zanjan	241	7	10
Zanjan (banlieue)	242	10	10
Qom	251	6	10
Qom (banlieue)	252	10	10
Saveh	255	10	10

Ville/Province	Indicatif interurbain	Longueur du numéro (avec indicatif interurbain)	
		Minimale	Maximale
Saveh (banlieue)	256	10	10
Karaj	261	10	10
Karaj (banlieue)	262	10	10
Shahrud	273	10	10
Shahrud (banlieue)	274	10	10
Qazvin	281	10	10
Qazvin (banlieue)	282	10	10
Varamin	291	10	10
Varamin (banlieue)	292	10	10
Esfahan	311	7	10
Esfahan (banlieue)	312	10	10
Shahreza	321	10	10
Shahreza (banlieue)	322	10	10
Naein	323	10	10
Naein (banlieue)	324	10	10
Najafabad	331	10	10
Najafabad (banlieue)	332	10	10
Zarinshahr	334	9	10
Zarinshahr (banlieue)	335	10	10
Kerman	341	9	10
Kerman (banlieue)	342	10	10
Bam	344	10	10
Sirjan	345	10	10
Bam (banlieue)	346	10	10
Sirjan (banlieue)	347	10	10
Jiroft	348	10	10
Jiroft (banlieue)	349	10	10
Yazd	351	7	10
Yazd (banlieue)	352, 353	10	10
Kashan	361	10	10
Kashan (banlieue)	362	10	10
Khansar	371	10	10
Khansar (banlieue)	372	10	10
Shahrkord	381	10	10
Shahrkord (banlieue)	382	10	10
Rafsanjan	391	10	10

Ville/Province	Indicatif interurbain	Longueur du numéro (avec indicatif interurbain)	
		Minimale	Maximale
Rafsanjan (banlieue)	392	10	10
Tabriz	411	10	10
Tabriz (banlieue)	412	10	10
Maragheh	421	10	10
Maragheh (banlieue)	422	10	10
Miyaneh	423	10	10
Miyaneh (banlieue)	424	10	10
Ahar	426	10	10
Ahar (banlieue)	427	10	10
Sarab	431	10	10
Sarab (banlieue)	432	10	10
Orumieh	441	7	10
Mahabad	442	10	10
Orumieh (banlieue)	443	10	10
Mahabad (banlieue)	444	10	10
Ardabil	451	10	10
Ardabil (banlieue)	452	10	10
Khoy	461	10	10
Khoy (banlieue)	462	10	10
Shabestar	471	10	10
Shabestar (banlieue)	472	10	10
Myandoab	481	10	10
Myandoab (banlieue)	482	10	10
Marand	491	10	10
Marand (banlieue)	492	10	10
Mashhad	511	7	10
Mashhad (banlieue)	512	10	10
Torbat Jam	528	10	10
Torbat Jam (banlieue)	529	10	10
Torbat Hydarieh	531	10	10
Torbat Hydarieh (banlieue)	532	10	10
Gonabad	533	10	10
Ferdos	534	10	10
Ferdos (banlieue)	535	10	10
Zahedan	541	7	10
Zabol	542	10	10

Ville/Province	Indicatif interurbain	Longueur du numéro (avec indicatif interurbain)	
		Minimale	Maximale
Zahedan (banlieue)	543	10	10
Zabol (banlieue)	544	10	10
Chahbahar	545	10	10
Chahbahar (banlieue)	546	10	10
Iranshahr	547	10	10
Iranshahr (banlieue)	548	10	10
Nyshaboor	551	10	10
Nyshaboor (banlieue)	552	10	10
Birjand	561	10	10
Birjand (banlieue)	562	10	10
Sabzevar	571	10	10
Sabzevar (banlieue)	572	10	10
Guchan	581	10	10
Guchan (banlieue)	582	10	10
Bojnord	584	10	10
Bojnord (banlieue)	585	10	10
Ahwaz	611	9	10
Ahwaz (banlieue)	612	10	10
Abadan	631	10	10
Abadan (banlieue)	632	10	10
Dezful	641	10	10
Dezful (banlieue)	642	10	10
Sarbandar	651	10	10
Sarbandar (banlieue)	652	9	10
Khoramabad	661	10	10
Brojerd	662	10	10
Khoramabad (banlieue)	663	10	10
Aligodarz	664	10	10
Brojerd (banlieue)	665	10	10
Aligodarz (banlieue)	666	10	10
Behbahan	671	10	10
Behbahan (banlieue)	672	10	10
Masjed Soleiman	681	10	10
Masjed Soleiman (banlieue)	682	10	10
Ramhormoz	691	10	10
Ramhormoz (banlieue)	692	10	10

Ville/Province	Indicatif interurbain	Longueur du numéro (avec indicatif interurbain)	
		Minimale	Maximale
Shiraz	711	10	10
Shiraz (banlieue)	712	10	10
Kazeroon	721	10	10
Kazeroon (banlieue)	722	10	10
Marvdasht	728	10	10
Marvdasht (banlieue)	729	10	10
Fasa	731	10	10
Fasa (banlieue)	732	10	10
Yasooj	741	10	10
Dogonbadan	742	10	10
Yasooj (banlieue)	743	10	10
Dogonbadan (banlieue)	744	10	10
Abadeh	751	10	10
Abadeh (banlieue)	752	10	10
Bandar Abbas	761	10	10
Bandar Lengeh	762	10	10
Bandar Abbas (banlieue)	763	10	10
Bandar Lengeh (banlieue)	764	10	10
Minab	765	10	10
Minab (banlieue)	766	10	10
Bandar Bushehr	771	10	10
Bandar Bushehr (banlieue)	772, 773	10	10
Lar	781	10	10
Lar (banlieue)	782	10	10
Jahrom	791	10	10
Jahrom (banlieue)	792	10	10
Hamedan	811	10	10
Hamedan (banlieue)	812	10	10
Kermanshah	831	10	10
Kermanshah (banlieue)	832	10	10
Sar Polezahab	834	10	10
Sar Polezahab (banlieue)	835	10	10
Kangavar	837	10	10
Kangavar (banlieue)	838	10	10
Ilam	841	10	10
Ilam (banlieue)	842	10	10

Ville/Province	Indicatif interurbain	Longueur du numéro (avec indicatif interurbain)	
		Minimale	Maximale
Malayer	851	10	10
Malayer (banlieue)	852	10	10
Arak	861	10	10
Arak (banlieue)	862	10	10
Khomain	865	10	10
Khomain (banlieue)	866	10	10
Sanandaj	871	10	10
Sanandaj (banlieue)	872	10	10
Saghghez	874	10	10
Saghghez (banlieue)	875	10	10
Services spéciaux Tehran	21 + 113	5	6
Services spéciaux sauf Tehran	Indicatif interurbain + 113	6	6

Indicatifs non géographiques de l'Iran:

Service	Indicatif	Longueur du numéro (avec indicatif interurbain)	
		Minimale	Maximale
MCI – Zone 1 (GSM)	910, 9111, 9112, 9113, 9116, 9117, 9118, 9119	10	10
MCI – Zone 2 (GSM)	9121, 9122, 9123, 9124, 9125, 9126, 9127, 9128	10	10
MCI – Zone 3 (GSM)	9130, 9131, 9132, 9133, 9134, 9135, 9136, 9137, 9138, 9139	10	10
MCI – Zone 4 (GSM)	9140, 9141, 9143, 9144, 9146, 9147, 9148, 9149	10	10
MCI – Zone 5 (GSM)	9151, 9153, 9154, 9155, 9156, 9157, 9158, 9159	10	10
MCI – Zone 6 (GSM)	9161, 9162, 9163, 9165, 9166, 9167, 9168, 9169	10	10
MCI – Zone 7 (GSM)	9171, 9172, 9173, 9174, 9175, 9176, 9177, 9178, 9179	10	10
MCI – Zone 8 (GSM)	9181, 9183, 9184, 9186, 9187, 9188, 9189	10	10
MCI – Zone 9 (GSM)	919	10	10
Esfehan (GSM)	9313	10	10
Talya (Opérateur de service mobile à prépaiement – zone 1)	9321	10	10
Talya (Opérateur de service mobile à prépaiement – zone 2)	9322	10	10
Talya (Opérateur de service mobile à prépaiement – zone 3)	9323	10	10
Talya (Opérateur de service mobile à prépaiement – zone 4)	9324	10	10
Talya (Opérateur de service mobile à prépaiement – zone 5)	9325	10	10
Talya (Opérateur de service mobile à prépaiement – zone 7)	9327	10	10
Talya (Opérateur de service mobile à prépaiement – zone 9) Kish GSM	9329 9347	10	10
Irancell (GSM)	935	10	10
Irancell (GSM)	936	10	10
Irancell (GSM)	937	10	10
Irancell (GSM)	938	10	10
Irancell (GSM)	939	10	10
Radiomessagerie (Tehran)	9432	10	10
Radiomessagerie (Tabriz)	9434	10	10
Radiomessagerie (Ahvaz)	9436	10	10
Radiomessagerie (Shiraz)	9437	10	10

Service	Indicatif	Longueur du numéro (avec indicatif interurbain)	
		Minimale	Maximale
Radiomessagerie (Sanandaj)	9438	10	10
VSAT	9931	10	10
Service par satellite de Boomehen	9932	10	10
Relations publiques MCI	9990	4	10

Contact:

Director, International Technical Affairs
Communications Regulatory Authority (CRA)
Ministry of Information and Communication Technology
P.O. Box 15875-4415
15598 TEHRAN
Iran (République islamique d’)
Tél: +98 218 840 3612
Fax: +98 218 846 8999
E-mail: shafiee@cra.ir

Jordanie (indicatif de pays +962)

Communication du 9.II.2012:

La *Telecommunications Regulatory Commission (TRC)*, Amman, annonce l’attribution d’une nouvelle série de numéros comme suit:

Service	Opérateur	Série de numeros	Governorate	Date d’activation
Télécommunications Fixes/Geographiques	Al Bahrainia Al Urdunia Liltaknia Wa Alitiscalat	+962 3 242 XXXX	Aqaba	Immédiatement
		+962 3 252 XXXX	Maan	
		+962 3 262 XXXX	Tafileh	
		+962 3 272 XXXX	Karak	
		+962 2 662 XXXX	Mafraq	
		+962 2 672 XXXX	Jarash	
		+962 2 682 XXXX	Ajloun	
		+962 2 692 XXXX	Irbid	
		+962 5 302 XXXX	Zarqa	
		+962 5 312 XXXX	Madaba	
+962 5 332 XXXX	Balqa			

Contact:

Mr. Zeid Alkadi
Technical Department
Telecommunications Regulatory Commission (TRC)
P.O. Box 850967
AMMAN 11185
Jordanie
Tél: +962 6 550 1120 ext: 3401
Fax: +962 6 586 3641
E-mail: zeid.alkadi@trc.gov.jo

Kazakhstan (Indicatif de pays +7)

Communication du 7.II.2012

L'Agency of the Republic of Kazakhstan for Informatization and Communication, Astana, annonce que le code 700 est en service au Kazakhstan pour l'opérateur de réseau mobile ALTEL:

<i>Exploitant</i>	<i>Indicatif d'accès</i>	<i>Format de numérotage</i>	<i>Type</i>	<i>Service</i>
ALTEL	700	+7 700 XXX XXXX	CDMA	mobile

Contact:

Agency of the Republic of Kazakhstan for Informatization and Communication
Ministry Building
Left Bank of the River Ishim
ASTANA 010000
Kazakhstan
Tél: +7 7172 740135
Fax: +7 7172 741003
E-mail: nazim@aic.gov.kz
URL: www.aic.gov.kz

Changements dans les Administrations/ER et autres entités ou Organisations

Botswana

Communication du 2.III.2012:

Changement de numéro de télécopie

Mascom Wireless Botswana (Pty) Ltd., Gaborone, annonce que son numéro de télécopie a changé:

Mascom Wireless Botswana (Pty) Ltd.
Tsholetsa House, Plot 4705/6
Botswana Road, Main Mall
Private Bag BO 298, Bontleng
GABORONE
Botswana
Tél: +267 3903396
Fax: +267 3903415
E-mail: tebogo.lebotse@MASCOM.bw
URL: www.mascom.bw

Restrictions de service

Voir URL : www.itu.int/pub/T-SP-SR.1-2012

Systemes de rappel (Call-Back) et procédures d'appel alternatives (Rés. 21 Rév. PP-2006)

Voir URL: www.itu.int/pub/T-SP-PP.RES.21-2011/

AMENDEMENTS AUX PUBLICATIONS DE SERVICE

Abréviations utilisées

ADD	Insérer	PAR	paragraphe
COL	Colonne	REP	remplacer
LIR	Lire	SUP	supprimer
P	page(s)		

Nomenclature des stations de navire et des identités du service mobile maritime assignées (Liste V) 2ème édition, 2012

Section VI

ADD

IR17 Kaman Hormozgan LTD, No.23, 2nd floor, 205nd Apartment, Kolahdooz St.,
P.O. Box 1951714511, Tehran, Iran.
Tél.: +98 21 2257 5923, +98 21 2257 8502, Fax: +98 21 2257 4906,
E-Mail: info@kamanhormozgan.com

SUP

IR06 Telecommunication Company of Iran (TCI), No. 504, Dr. Shariati Ave.,
Tehran, Iran.
Tél.: +98 21 8811 2973, Fax: +98 21 8811 2973

IR07 Iran Marine Services Co., No. 135, Mirdamad Blvd.,
P.O. Box: 19116-18511, Tehran, Iran.
Tél.: +98 21 2222 2249, Fax: +98 21 2222 0661, +98 21 2222 3380,
+98 21 2222 4389, E-Mail: info@imsiran.com, URL: www.imsiran.com
Personne de contact: M. Sadeghi

IR08 Industrial Fishing Co. of Iran (IFCO), Seyde Sanati Iran Co., No. 24,
Shahid Sarparast Street, Ayatollah Taleghani Ave., Tehran, Iran.
Tél.: +98 21 6640 2155, Fax: +98 21 6646 3700
Personne de contact: A. Tofighi

IR13 Iran Land Services Shipping Agency, No. 40, Alvand Ave., Argentine Sq.,
P.O. Box: 1516844711, Tehran, Iran.
Tél.: +98 21 8864 3400-15, Fax: +98 21 8877 1153,
E-Mail: ils-teh@iranlandservice.com, URL: www.iranlandservice.com

IR14 Dena Aria Lines Co., Unit 19, No. 9, Kashani Blvd., Sadeghieh Sq.,
P.O. Box: 1471676191, Tehran, Iran.
Tel.: +98 21 4406 3171, Fax: +98 21 4404 6368, E-Mail: info@dena-aria.com,
URL: www.dena-aria.com
Persona de contacto: M. Gharaeian

**Liste des numéros identificateurs d'entités émettrices pour
les cartes internationales de facturation des télécommunications
(selon la Recommandation UIT-T E.118 (05/2006))
(Situation au 1er janvier 2011)**

(Annexe au Bulletin d'exploitation de l'UIT N° 971 – 1.I.2011)
(Amendement N° 20)

P 53 Portugal ADD

<i>Pays/zone géographique</i>	<i>Nom de la compagnie/ Adresse</i>	<i>Identification d'entité émettrice</i>	<i>Contact</i>	<i>Date de mise en application</i>
Portugal	Telecomunicações Moveis Nacionais Av. Alvaro País No 2 1649-041 LISBOA Portugal	89 351 80	Mr José Paulo Pires Telecomunicações Moveis Nacionais Av. Alvaro País No 2 1649-041 LISBOA Portugal Tel: +351 21 782 4248 Fax: +351 21 791 4500 E-mail: jose-pires@telecom.pt	1.II.2012

**Indicatifs/numéros d'accès à des réseaux mobiles
(Selon la Recommandation E.164 (11/2010))
(Situation au 1 décembre 2011)**

(Annexe au Bulletin d'exploitation de l'UIT N° 993 – 1.XII.2011)
(Amendement No. 6)

<i>Pays/zone géographique</i>	<i>E.164 indicatif de pays</i>	<i>Numéros de téléphone mobile, premiers chiffres après l'indicatif de pays</i>
-------------------------------	------------------------------------	---

P 5 Djibouti LIR

Djibouti	253	77
----------	-----	----

**Procédures de numérotation
(Préfixe international, préfixe (interurbain) national et
numéro national (significatif))
(Selon la Recommandation UIT-T E.164 (11/2010))
(Situation au 15 décembre 2011)**

(Annexe au Bulletin d'exploitation N° 994 – 15.XII.2011)
(Amendement N° 3)

<i>Pays/zone géographique</i>	<i>Indicatif de pays</i>	<i>Préfixe internationale</i>	<i>Préfixe nationale</i>	<i>Numéro national (significatif)</i>	<i>UTC/DST</i>	<i>Note</i>
-------------------------------	--------------------------	-------------------------------	--------------------------	---------------------------------------	----------------	-------------

P 4 Djibouti LIR

Djibouti	253	00	0	8 chiffres	+3	
----------	-----	----	---	------------	----	--

**Codes de réseau mobile (MNC) pour le plan d'identification international
pour les réseaux publics et les abonnements
(Selon la Recommandation UIT-T E.212 (05/2008))
(Situation au 15 novembre 2011)**

(Annexe au Bulletin d'exploitation de l'UIT N° 992 – 15.XI.2011)
(Amendement N° 8)

P 26 Nouvelle Zélande ADD

<i>Pays/zone géographique</i>	<i>MCC + MNC*</i>	<i>Nom de Réseau/Opérateur</i>
Nouvelle Zélande	530 07	Blureach Limited

* MCC: Mobile Country Code / Indicatif de pays du mobile / Indicativo de país para el servicio móvil
MNC: Mobile Network Code / Code de réseau mobile / Indicativo de red para el servicio móvil

**Liste des indicateurs de destination des télégrammes
(Selon la Recommandation UIT-T F.32 – (10/1995))
(Situation au 15 mars 2011)**

(Annexe au Bulletin d'exploitation de l'UIT N° 980 – 15.V.2011)
(Amendement N° 2)

P 25 Jordanie LIR

COL 2 REP Jordan Telecom Group, Amman

par **Unitel**

<i>Pays/zone géographique</i>	<i>Réseau (Administration/ER)</i>	<i>Indicateur de destination (DI) (deux premières lettres = Indicateur de destination des télégrammes)</i>	<i>Nom du bureau télégraphique</i>	<i>Indicateur de destination (DI) attribué au bureau télégraphique (troisième et quatrième lettres = code de bureau)</i>
1	2	3	4	5
JORDANIE JORDAN JORDANIA	Unitel	JO- -	Amman Jerusalem Jordan Tous les autres	JOAM JOJM JOAX

* Voir Note publiée dans le présent Bulletin d'exploitation de l'UIT N°1000 of 15.III.2012, page 5.

**UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
UNION POSTALE UNIVERSELLE**

TABLEAU BUREAUFAX

Service public international de télécopie entre bureaux publics

Version électronique : <http://www.itu.int/itu-t/bureaufax>

(Rec. UIT-T F.170)

- Sous le titre **Data 7: Pakistan - Switzerland**

LES INFORMATIONS CONCERNANT **SEYCHELLES** SONT MISES A JOUR:

**DERNIERE MODIFICATION
15.III.2012**

**LAST MODIFICATION
15.III.2012**

**ULTIMA MODIFICACIÓN
15.III.2012**

SEYCHELLES (C&W) 1)

SEYCHELLES (C&W) 1)

SEYCHELLES (C&W) 1)

**ER
CONTACT/CONTACTO:**

Cable & Wireless (Seychelles) Ltd.
P.O. Box 4
VICTORIA MAHE
Seychelles

TG Cablewire
MaheSeychelles
TLX 2210 cwexec sz

FAX +248 432 2777
GR 3/2
TF +248 432 2221

PARTIE II

PART II

PARTE II

A	B	C	D	E	F	G	T
X			X	X	X	X	

PARTIE III

PART III

PARTE III

1a	1b	2	3	4a	4b	4c
	TETE DE LIGNE/ <i>GATEWAY</i> / CABEZA DE LINEA	RESEAU/ <i>NETWORK</i> / RED-RTPC/ <i>PSTN</i>				
	VICTORIA MAHE Cable & Wireless (Seychelles) Ltd. P.O. Box 4 Francis Rachel Street	+248 432 2555	3/2	N	N	N

PARTIE V

PART V

PARTE V

1) Le service Bureaufax est assuré par le Centre d'exploitation télégraphique, qui est installé dans le bureau principal, à l'adresse suivante : "Francis Rachel Street, Victoria, Mahe". Son exploitation se fait dans les mêmes locaux que ceux des autres services publics internationaux de télécommunication : télex entre bureaux publics, services des télégrammes, communications téléphoniques internationales, établies par l'intermédiaire de cabines spéciales.

1) *Bureaufax service is provided from the Telegraph Control Center at the Main Office in Francis Rachel Street, Victoria, Mahe. This service is operated from the same location as other public international telecommunication services including Telex Bureau, Telegram and International Telephone calls connected through special booths.*

1) El servicio Burofax se facilita a través del Centro de control telegráfico en el oficina principal de "Francis Rachel Street, Victoria, Mahe". La explotación de este servicio se efectúa en el mismo emplazamiento que los demás servicios de telecomunicaciones internacionales públicas, incluidos el télex, los telegramas y las llamadas telefónicas internacionales conectadas a través de cabinas especiales.

• Sous le titre **Data 8: Tanzania - Zimbabwe**

LES INFORMATIONS CONCERNANT **TOGO** SONT **MISES A JOUR**:

DERNIERE MODIFICATION
15.III.2012

LAST MODIFICATION
15.III.2012

ULTIMA MODIFICACIÓN
15.III.2012

TOGO

TOGO

TOGO

**BUREAUFAX-SUPER
EXPRESS
POSTE
CONTACT/CONTACTO:**

Togo Telecom
B.P. 333
LOME
Togo

TG
TLX
TLX

FAX +228 2221 0373
GR 3
TF +228 2221 4401

PARTIE II

PART II

PARTE II

COL A	COL B	COL C	COL D	COL E	COL F	COL G	COL T
			X	X			

PARTIE III

PART III

PARTE III

1a	1b	2	3	4a	4b	4c
	TETE DE LIGNE/GATEWAY/ CABEZA DE LINEA	RESEAU/NETWORK/ RED-RTPC/PSTN				
	LOME NYEKO Burfax	+228 2221 2903	3	0700-1900	0700-1300	0800-1300-1)
	LOME RP Burfax	+228 2221 5706	3	0700-1900	0700-1300	0800-1300-1)

PARTIE V

PART V

PARTE V

1)Sauf dimanche.

2)Except Sunday

3)Salvo domingo

**Liste des codes de transporteur de l'UIT
(Selon la Recommandation UIT-T M.1400 (07/2006))
(Situation au 1er juin 2011)**

(Annexe au Bulletin d'exploitation de l'UIT N° 981 – 1.V.2011)
(Amendement N° 7)

<i>Pays ou zone/code ISO</i>	<i>Code de la Société</i>	<i>Contact</i>
<i>Nom de la société/Adresse</i>		

P 20 Djibouti (République de) / DJI

Djibouti (République de) / DJI

Djibouti Telecom	STID	Pierre Bourgon
BP 2031		Tel : +253 21 353 338
DJIBOUTI		Fax : +253 21350 109
		E-mail

**Liste des codes de points sémaphores internationaux (ISPC)
(Selon la Recommandation UIT-T Q.708 (03/1999))
(Situation au 1 mai 2011)**

(Annexe au Bulletin d'exploitation de l'UIT No. 979 - 1.V.2011)
(Amendement No. 21)

<i>Pays/ Zone</i>	<i>Nom unique du point sémaphore</i>	<i>Nom de l'opérateur du point sémaphore</i>
<i>Géographique</i>		
<i>ISPC</i>	<i>DEC</i>	

P 56 France ADD

3-232-0	8000	Omer Telecom Limited - Aubervilliers	Omer Telecom Limited
3-232-1	8001	Omer Telecom Limited - Courbevoie	Omer Telecom Limited
3-232-2	8002	NRJ Mobile - Aubervilliers 1	NRJ Mobile
3-232-3	8003	NRJ Mobile - Aubervilliers 2	NRJ Mobile
6-233-5	14157	Mobiqiu Things - Vitry 1	Mobiqiu Things
6-233-6	14158	Alpha Com - Clichy	Alpha Com
6-233-7	14159	Mobiqiu Things - Vitry 2	Mobiqiu Things

P 124 Suède ADD

6-229-0	14120	MISTH-3	Mercury International Carrier Services
6-229-1	14121	MISTH-4	Mercury International Carrier Services

P 124 Suède LIR

6-238-0	14192	CT-STP1 (Frankfurt)	Compatel Ltd
6-238-1	14193	CT-STP2 (Frankfurt)	Compatel Ltd
6-238-3	14195	Digitel Mobile Srl (Pescara)	Digitel Mobile Srl
6-238-4	14196	INFOBIP GE (SMSC1) (Frankfurt)	Infobip Ltd
6-238-5	14197	INFOBIP GE (SMSC2) (Frankfurt)	Infobip Ltd
6-238-6	14198	INFOBIP GE (SMSC3) (Frankfurt)	Infobip Ltd
6-238-7	14199	INFOBIP GE (SMSC4) (Frankfurt)	Infobip Ltd

ISPC: International Signalling Point Codes.
Codes de points sémaphores internationaux (CPSI).
Códigos de puntos de señalización internacional (CPSI).

**Liste des codes de zone/réseau sémaphore (SANC)
(Complément à la Recommandation UIT-T Q.708 (03/1999))
(Situation au 1 juillet 2011)**

(Annexe au Bulletin d'exploitation de l'UIT No. 983 - 1.VII.2011)
(Amendement No. 12)

Ordre numérique ADD

P 11 3-229 Suède

Ordre alphabétique ADD

P 42 3-229 Suède

SANC: Signalling Area/Network Code.
Code de zone/réseau sémaphore (CZRS).
Código de zona/red de señalización (CZRS).

Liste des autorités nationales, chargées de l'attribution des codes du prestataire terminal UIT-T T.35 (Situation au 15 Mars 2010)

(Annexe au Bulletin d'exploitation de l'UIT No. 952 – 15.III.2010)
(Amendement No. 2)

P 8 ADD Norvège

Norvège	
Nom de l'Administration:	Norwegian Post and Telecommunications Authority
Existe-t-il, dans votre pays, des fabricants d'équipements conformes aux Recommandations des séries H, T ou V ? OUI	
Autorité responsable de l'attribution:	
Type de terminal:	Séries H
Contact:	Anne Thomassen, Hege Johnson, Johannes M Vallesverd
Organisation:	Norwegian Post and Telecommunications Authority
Département:	Section for telephony and number management
Adresse:	Postbox 93, 4791 Lillesand, Norvège
Téléphone:	+ 47 22 82 46 00
Fax:	+ 47 22 82 46 40
E-mail:	firmapost@npt.no
Liens correspondants:	http://www.npt.no/portal/page/portal/PAG_NPT_NO_NO/PAG_NPT_NO_HOME/PAG_RESSURSER_TEKST?p_d_i=-121&p_d_c=&p_d_v=48006&menuid=11697
Mise à jour des informations:	28.II.2012

Plan de numérotage national (Selon la Recommandation UIT-T E.129 (11/2009))

Web: www.itu.int/itu-t/inr/nnp/index.html

Les Administrations sont priées de notifier à l'UIT les modifications apportées à leur plan de numérotage national ou de lui fournir des renseignements sur leur page web consacrée au plan de numérotage national ainsi que les coordonnées de toutes les personnes pouvant être contactées. Ces renseignements, qui seront mis gratuitement à la disposition de toutes les Administrations/ER et des prestataires de services, seront postés sur le site web de l'UIT-T.

Pour leur site web sur le numérotage ou l'envoi de leurs informations à l'UIT/TSB (e-mail: tsbtson@itu.int), les Administrations sont priées de bien vouloir utiliser le format tel que décrit dans la Recommandation UIT-T E.129. Il leur est rappelé qu'elles seront responsables de la mise à jour de ces informations dans les meilleurs délais.

Le 15.II.2012, les pays suivants ont actualisé leur plan de numérotage national sur le site:

<i>Pays</i>	<i>Indicatifs de pays (CC)</i>
Costa Rica	+506
Cuba	+53
Djibouti	+253
Ouganda	+256



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

**TSB
BUREAU DE LA NORMALISATION
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DE L'UIT**

RESTRICTIONS DE SERVICE

**(Liste récapitulative des restrictions de service en vigueur
relatives à l'exploitation des télécommunications)**

(SITUATION AU 15 MARS 2012)

LISTE RÉCAPITULATIVE DES RESTRICTIONS DE SERVICE

Note du TSB

1. Conformément aux dispositions du Chapitre VI de la Constitution de l'Union internationale des télécommunications (Genève, 1992) et aux dispositions de l'article 7 du Règlement des télécommunications internationales (Melbourne, 1988), les administrations/ER doivent notifier à l'UIT les restrictions de service, temporaires ou permanentes, qu'elles appliquent aux différents services internationaux de télécommunication offerts au public, la suspension des services et le retour subséquent aux conditions normales, soit d'une manière général, soit seulement pour certaines relations ou pour certaines classes de correspondances de départ, d'arrivée ou de transit. Le TSB de l'UIT communique immédiatement cette information à toutes les autres administrations/ER en utilisant les moyens de communication les plus appropriés.

2. Depuis de nombreuses années, les renseignements concernant les *restrictions de service* ont été publiés au fur et à mesure dans les Bulletins d'exploitation de l'UIT, puis rassemblés dans un «Tableau récapitulatif des restrictions de service», publié en annexe au Bulletin d'exploitation de l'UIT.

3. La présente Liste récapitulative des restrictions de service remplace le «Tableau récapitulatif des restrictions de service» publié en annexe au Bulletin d'exploitation de l'UIT N° 691 du 1^{er} mai 1999 et contient toutes les communications publiées par la suite dans le Bulletin d'exploitation de l'UIT, et ce jusqu'au N° 1000 du 15 mars 2012.

4. Tout a été mis en oeuvre pour que les informations contenues dans la présente Liste soient exactes. Les administrations/ER sont priées de vérifier l'information et d'informer le TSB de toute modification à apporter pour la mettre à jour (Fax: +41 22 730 5853; E-mail: tsbtson@itu.int).

5. En outre, les renseignements contenus dans cette Annexe au Bulletin d'exploitation de l'UIT N° 1000 peuvent également être consultés sur le site web de l'UIT à l'adresse suivante:
<http://www.itu.int/itu-t/bulletin/annex.html>

6. Les appellations employées et la présentation des renseignements fournis dans la présente Liste n'impliquent de la part de l'UIT aucune prise de position quelle qu'elle soit quant au statut juridique d'un pays ou d'une zone géographique ou de leurs autorités.

LISTE RECAPITULATIVE DES RESTRICTIONS DE SERVICE

Pays/zone géographique

Andorre

Andorra

Andorra

Le service télex n'est plus assuré.

Antigua-et-Barbuda

Antigua and Barbuda

Antigua y Barbuda

Le service des télégrammes n'est plus assuré.

Les communications payables à l'arrivée à destination de numéros mobiles, de publiphones ou de numéros audiotex ne sont pas acceptées.

Argentine

Argentina

Argentina

Le *Correo Oficial de La República Argentina S.A.*, Buenos Aires, annonce qu'il n'acceptera plus les télégrammes portant l'indication de service TLXx (REMISE PAR TELEX) à compter du 1er février 2011.

Cette restriction s'applique aux télégrammes en provenance et à destination de la République argentine.

Les télégrammes portant les indications de service spécial URGENT (transmission et remise urgentes), TFX (remise par téléphone) et FAXx (remise par télécopie) continueront d'être acceptés.

Aruba

Aruba

Aruba

Les communications payables à l'arrivée à destination de numéros mobiles ne sont pas acceptées

Australie

Australia

Australia

Les communications payables à l'arrivée à destination de numéros mobiles ne sont pas acceptées.

Autriche

Austria

Austria

Le service télex n'est plus assuré.

Bangladesh

Bangladesh

Bangladesh

Le service télex n'est plus assuré.

Barbade

Barbados

Barbados

Les communications payables à l'arrivée à destination de numéros mobiles ne sont pas acceptées.

Belgique

Belgium

Bélgica

Aucune communication payable à l'arrivée n'est acceptée entre un opérateur étranger et l'opérateur Belgacom. Il est possible d'utiliser le service Belgium Direct pour établir des communications entrantes payables à l'arrivée.

Belize

Belize

Belize

Les communications payables à l'arrivée à destination de numéros mobiles ou de publiphones ne sont pas acceptées.

LISTE RECAPITULATIVE DES RESTRICTIONS DE SERVICE

Pays/zone géographique

Bosnie-Herzégovine

Bosnia and Herzegovina

Bosnia y Herzegovina

Le service télex n'est plus assuré.

Bulgarie

Bulgaria

Bulgaria

Les communications téléphoniques payables à l'arrivée et avec cartes de crédit sont acceptées en Bulgarie qu'avec les pays dont les administrations ont confirmé par écrit leur accord à l'Administration bulgare.

Le service des télégrammes n'est plus assuré.

Le service télex n'est plus assuré.

Cayman (Iles)

Cayman (Islands)

Caimán (Islas)

Les communications payables à l'arrivée à destination de numéros mobiles ne sont pas acceptées

Colombie

Colombia

Colombia

Les communications payables à l'arrivée à destination de numéros mobiles ne sont pas acceptées.

Cook (Iles)

Cook Islands

Cook (Islas)

Le service télex n'est plus assuré.

Curaçao, Sint Maarten, Bonaire, Saint Eustatius et Saba

Curaçao, Sint Maarten, Bonaire, Sint Eustatius and Saba

Curaçao, Sint Maarten, Bonaire, San Eustatius y Saba

Les communications entrantes et sortantes payables à l'arrivée ne sont pas acceptées.

Le service des télégrammes n'est plus assuré.

Le service télex n'est plus assuré.

Chypre

Cyprus

Chipre

La CYTA n'achemine plus et n'accepte plus de trafic téléphonique via des opérateurs de transit. Les opérateurs de télécommunication concernés sont priés de bien vouloir adopter la méthode de concentration (hubbing) pour le routage de leur trafic à destination de la CYTA.

Les communications payables à l'arrivée à destination de numéros mobiles ne sont pas acceptées.

Tchèque (Rép.)

Czech Rep.

Checa (Rep.)

Le service télex n'est plus assuré.

Danemark

Denmark

Dinamarca

Le service des télégrammes n'est plus assuré.

Dominique

Dominica

Dominica

Les communications payables à l'arrivée à destination de numéros mobiles ne sont pas acceptées.

Féroé (Iles)

Faroe (Island)

Faroe (Islas)

Le service télex n'est plus assuré.

LISTE RECAPITULATIVE DES RESTRICTIONS DE SERVICE

Pays/zone géographique

Le service des télégrammes n'est plus assuré.

Fidji

Fiji

Fiji

Le service télex n'est plus assuré.

Le service des télégrammes n'est plus assuré.

Les communications payables à l'arrivée à destination de numéros mobiles ne sont pas acceptées.

Finlande

Finland

Finlandia

Sonera annonce la fermeture du service de réservation de communications (réservation de communications téléphoniques personnelles nécessitant l'envoi d'un messenger).

France

France

Francia

France Telecom a arrêté le service international de communications payables à l'arrivée.

Gibraltar

Gibraltar

Gibraltar

Les communications payables à l'arrivée à destination de numéros mobiles ne sont pas acceptées.

Le service des télégrammes n'est plus assuré.

Groenland

Greenland

Groenlandia

Le service des télégrammes n'est plus assuré.

Les appels téléphoniques nécessitant l'envoi d'un messenger ne sont plus admis.

Guyana

Guyana

Guyana

Le service télex n'est plus assuré.

Le service des télégrammes n'est plus assuré.

Les communications payables à l'arrivée à destination de numéros mobiles ne sont pas acceptées.

Haïti

Haiti

Haiti

Le service télex n'est plus assuré.

Honduras

Honduras

Honduras

Les communications payables à l'arrivée à destination de numéros mobiles ne sont pas acceptées.

Hong Kong, Chine

Hong Kong, China

Hong Kong, China

Le service des télégrammes et le service CT2 ne sont plus assurés.

Hongrie

Hungary

Hungría

Le service télex n'est plus assuré.

Le service des télégrammes n'est plus assuré.

Les communications entrantes et sortantes payables à l'arrivée ne sont pas acceptées.

LISTE RECAPITULATIVE DES RESTRICTIONS DE SERVICE

Pays/zone géographique

Islande

Iceland

Islandía

Le service télex n'est plus assuré.

Les communications entrantes et sortantes payables à l'arrivée ne sont pas acceptées.

Indonésie

Indonesia

Indonesia

Les communications payables à l'arrivée à destination de numéros mobiles ne sont pas acceptées.

Le service des télégrammes n'est plus assuré.

PT Indosat n'achemine plus et n'accepte plus de trafic téléphonique via des opérateurs de transit. Les opérateurs de télécommunication concernés sont priés de bien vouloir adopter la méthode de concentration (hubbing) pour le routage de leur trafic à destination de PT Indosat.

Irlande

Ireland

Irlanda

Les appels téléphoniques nécessitant l'envoi d'un messenger ne sont plus admis.

Japon

Japan

Japón

Les appels téléphoniques nécessitant l'envoi d'un messenger ne sont plus admis.

Kenya

Kenya

Kenya

Les services de remise de télégramme international par messenger à des adresses physiques ne sont pas acceptés.

Koweït

Kuwait

Kuwait

Les télégrammes en provenance ou à destination d'Israël ne sont pas acceptés ni à l'arrivée ni au départ, ni en transit.

Liban

Lebanon

Líbano

Les télégrammes en provenance ou à destination d'Israël ne sont pas acceptés ni à l'arrivée ni au départ, ni en transit.

Luxembourg

Luxembourg

Luxemburgo

Le service télex n'est plus assuré.

Le service des télégrammes n'est plus assuré.

L'EPT annonce la cessation du service opérateur.

Madagascar

Madagascar

Madagascar

Le service des télégrammes n'est plus assuré.

Malaisie

Malaysia

Malasia

Le service télex n'est plus assuré.

Malawi

Malawi

Malawi

Les communications payables à l'arrivée à destination de numéros mobiles ne sont pas acceptées.

LISTE RECAPITULATIVE DES RESTRICTIONS DE SERVICE

Pays/zone géographique

Maldives

Maldives

Maldivas

Les communications entrantes et sortantes payables à l'arrivée ne sont pas acceptées.

Malte

Malta

Malta

Le service des télégrammes n'est plus assuré.

Le service télex n'est plus assuré.

Maurice

Mauritius

Mauricio

Les télégrammes-lettres (LT) et les télégrammes-lettres d'Etat (LTF) ne sont plus admis à destination et en provenance de Maurice.

Maroc

Morocco

Marruecos

Les communications payables à l'arrivée à destination de numéros mobiles et de publiphones ne sont pas acceptées.

Mozambique

Mozambique

Mozambique

Le service télex n'est plus assuré.

Namibie

Namibia

Namibia

Les communications payables à l'arrivée à destination de numéros mobiles ne sont pas acceptées.

Pays-Bas

Netherlands

Países Bajos

Les communications payables à l'arrivée à destination de numéros mobiles ne sont pas acceptées.

Nouvelle-Calédonie

New Caledonia

Nueva Caledonia

Le service télex n'est plus assuré.

Le service des télégrammes n'est plus assuré.

Les communications entrantes et sortantes payables à l'arrivée ne sont pas acceptées.

Nouvelle-Zélande

New Zealand

Nueva Zelandia

Le service des télégrammes n'est plus assuré.

Nigéria

Nigeria

Nigeria

En raison de l'encombrement du port de Lagos, l'autorité portuaire refusera les messages provenant de quelque navire que ce soit si les indications suivantes ne figurent pas: a) nom du navire; b) indicatif d'appel; c) nom de l'agent; d) longueur hors tout; e) tirant d'eau; f) tonnage chargé; g) nature de la cargaison; h) dernier port d'escale; i) date et heure locale d'arrivée du navire à l'extérieur de la barre.

Norvège

Norway

Noruega

Telenor n'acceptera plus de communications payables à l'arrivée en provenance de la Norvège.

Toutefois, les communications payables à l'arrivée à destination de la Norvège continueront d'être acceptées.

LISTE RECAPITULATIVE DES RESTRICTIONS DE SERVICE

Pays/zone géographique

Pakistan

Pakistan

Pakistán

Le service de télécommunication avec Israël est suspendu.

Le service télex n'est plus assuré.

Le service des télégrammes n'est plus assuré.

Panama

Panama

Panamá

Les communications payables à l'arrivée à destination de numéros mobiles ne sont pas acceptées.

Papouasie-Nouvelle-Guinée

Papua New Guinea

Papua Nueva Guinea

Les communications payables à l'arrivée à destination de numéros mobiles ne sont pas acceptées.

Le service télex n'est plus assuré.

Pérou

Peru

Perú

Les communications entrantes et sortantes payables à l'arrivée ne sont pas acceptées.

Pologne

Poland

Polonía

Le service des télégrammes n'est plus assuré.

Le service télex n'est plus assuré.

Russie (Fédération de)

Russian Federation

Rusia (Federación de)

Rostelecom annonce que les télégrammes-lettres (LT), les télégrammes-lettres d'Etat (LTF) et les télégrammes avec le service spécial «URGENT» (transmission et remise urgentes) ne sont pas acceptés dans le cadre du trafic télégraphique avec la Russie (d'arrivée et de départ).

Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha

Saint Helena, Ascension and Tristan da Cunha

Santa Elena, Ascensión y Tristan da Cunha

Le service télex n'est plus assuré.

Le service des télégrammes n'est plus assuré.

Sainte-Lucie

Saint Lucia

Santa Lucía

Les communications payables à l'arrivée à destination de numéros mobiles ne sont pas acceptées.

Saint-Vincent-et-les-Grenadines

Saint Vincent and the Grenadines

San Vicente y las Granadinas

Les communications payables à l'arrivée à destination de numéros mobiles ne sont pas acceptées.

Samoa

Samoa

Samoa

Le service télex n'est plus assuré.

LISTE RECAPITULATIVE DES RESTRICTIONS DE SERVICE

Pays/zone géographique

Saint-Marin

San Marino

San Marino

Intelcom San Marino n'achemine plus et n'accepte plus de trafic téléphonique via des opérateurs de transit. Les opérateurs de télécommunication concernés sont priés de bien vouloir adopter la méthode de concentration (hubbing) pour le routage de leur trafic à destination de Intelcom San Marino.

Sao Tomé-et-Principe

Sao Tome and Principe

Santo Tomé y Príncipe

Le service télex n'est plus assuré.

Arabie saoudite

Saudi Arabia

Arabia Saudita

Les communications entrantes et sortantes payables à l'arrivée ne sont pas acceptées.

Serbie

Serbia

Serbia

Les communications payables à l'arrivée à destination de numéros mobiles ne sont pas acceptées.

Le service télex n'est plus assuré.

Le service d'appel avec assistance d'une opératrice pour les appels semi-automatiques (entrants et sortants) n'est pas admis.

Seychelles

Seychelles

Seychelles

Les communications payables à l'arrivée à destination de numéros mobiles ne sont pas acceptées.

Singapour

Singapore

Singapur

Le service des télégrammes n'est plus assuré.

Singapore Telecommunications Ltd («SingTel»), Singapour, annonce que les appels internationaux entrants avec assistance d'une opératrice et les communications payables à l'arrivée à destination de Singapore Telecommunications Ltd («SingTel») ne seront pas acheminés vers les abonnés de MobileOne (Asia) Pte Ltd et StarHub Mobile Pte Ltd à moins que les abonnés de ces deux (2) compagnies de téléphonie mobile se soient enregistrés auprès de SingTel pour recevoir ces appels. Singapore Telecom Mobile Pte Ltd («SingTel Mobile») continuera à accepter ces appels à destination de ses abonnés.

Slovaquie

Slovakia

Eslovaquia

Les communications entrantes et sortantes payables à l'arrivée ne sont pas acceptées.

Le service télex n'est plus assuré.

Le service des télégrammes n'est plus assuré.

Slovénie

Slovenia

Eslovenia

Les télégrammes avec le service spécial TLXx (remise par télex) ne sont plus admis à destination et en provenance de la Slovénie.

Sudafricaine (Rép.)

South Africa

Sudafricana (Rep.)

Telkom SA Ltd., Pretoria, annonce que les télégrammes-lettres (LT), les télégrammes-lettres d'Etat (LTF) et les télégrammes avec le service spécial URGENT (transmission et remise urgentes) et LX (formule de luxe) ne sont pas acceptés à destination et en provenance de la République sudafricaine.

LISTE RECAPITULATIVE DES RESTRICTIONS DE SERVICE

Pays/zone géographique

Sri Lanka

Sri Lanka

Sri Lanka

Aucun appel entrant à destination de publiphones n'est admis au Sri Lanka.

Soudan

Sudan

Sudán

Le service de télécommunication avec Israël est suspendu.

Suriname

Suriname

Suriname

Le service des télégrammes n'est plus assuré.

Le service télex n'est plus assuré.

Swaziland

Swaziland

Swazilandia

Les communications payables à l'arrivée à destination de numéros mobiles et d'abonnés de la téléphonie virtuelle ne sont pas acceptées.

Suède

Sweden

Suecía

TeliaSonera n'accepte plus de communications payables à l'arrivée de type "à ticket unique" (Single Ticket Method) à destination de la Suède, et n'assure plus le service "pays d'origine direct" (Home Country Direct) en provenance et à destination de la Suède.

République arabe syrienne

Syrian Arab Republic

República Árabe Siria

Le service de télécommunication avec Israël est suspendu.

Thaïlande

Thailand

Tailandia

Le service des télégrammes n'est plus assuré.

Tonga

Tonga

Tonga

Le service des télégrammes n'est plus assuré.

Le service télex n'est plus assuré.

Trinité-et-Tobago

Trinidad and Tobago

Trinidad y Tabago

Le service des télégrammes n'est plus assuré.

Le service télex n'est plus assuré.

Les communications payables à l'arrivée à destination de numéros mobiles et d'abonnés de la téléphonie virtuelle ne sont pas acceptées.

Turquie

Turkey

Turquía

L'usage de la radiotélégraphie et de la radiotéléphonie à ondes hectométriques et décimétriques sur les navires étrangers se trouvant dans des ports turcs est soumis à des restrictions.

Turques et Caïques (Iles)

Turks and Caicos Islands

Turquesas y Caicos (Islas)

Les communications payables à l'arrivée à destination de numéros mobiles ne sont pas acceptées.

LISTE RECAPITULATIVE DES RESTRICTIONS DE SERVICE

Pays/zone géographique

Emirats arabes unis

United Arab Emirates

Emiratos Árabes Unidos

Les communications payables à l'arrivée à destination de numéros mobiles ne sont pas acceptées.

Le service de télécommunication avec Israël est suspendu.

Uruguay

Uruguay

Uruguay

Les communications payables à l'arrivée à destination de numéros mobiles ne sont pas acceptées.

Vanuatu

Vanuatu

Vanuatu

Les communications entrantes et sortantes payables à l'arrivée ne sont pas acceptées.

Le service télex n'est plus assuré.

Le service des télégrammes n'est plus assuré.

Vatican

Vatican

Vaticano

Le service télex n'est plus assuré.

Yémen

Yemen

Yemen

Le service de télécommunication avec Israël est suspendu.

Le service télex n'est plus assuré.